

Grand-Duché de  
Luxembourg

COMMUNE  
PARC HOSINGEN

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

du conseil communal du Parc Hosingen

Séance publique du : 21/03/2024  
Date de l'annonce publique : 13/03/2024  
Date de la convocation des conseillers : 13/03/2024

Présents : Wester Romain, bourgmestre ; Thilgen Gilles et Majerus Georges échevins; Frieseisen Louise, Wagener Nico, Keiser Francine, Eicher Nico, Heckemanns Nico, Lourenco José Pedro, Dohm Christophe et Hengen Nathalie, conseillers ; Atten Romain secrétaire.

Absents: a) excusé: /  
b) sans motif: /

Point de l'ordre du jour No 10

Objet : **Fixation du tarif relatif à l'utilisation de la place de rencontre « Op der Héi » à Hosingen**

Le Conseil Communal,

Revu la délibération de ce jour aux termes de laquelle le conseil communal a arrêté un règlement d'utilisation de la place de rencontre « Op der Héi » à Hosingen ;

Vu la circulaire ministérielle n° 1707 du 21 décembre 1994 invitant les communes à n'intégrer dans leurs tarifs que les frais de fonctionnement effectivement exposés à l'exclusion de tout apport en capital ;

Vu la circulaire ministérielle n° 1780 du 11 septembre 1995 concernant la distinction entre impositions et redevances communales ;

Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;

Vu les articles 26 et 105 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après discussion et sur proposition du collège des bourgmestre et échevins ;

**décide à l'unanimité des voix**

- de fixer le tarif relatif à l'utilisation de la place de rencontre « Op der Héi » à Hosingen à **125.-€ par jour** ;
- de comptabiliser la recette afférente à l'article 2/831/708213/99001 (recettes provenant de la location des centres culturelles).

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Suivent les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Bourgmestre,



Le Secrétaire,

